

## Résumés des Introductions au Colloque par les Grands Témoins

---

Résumé rédigé par Leila Komarova Ben Hassen, éducatrice d'internat, LHP, Château des Vaux

**Intervention d' Isabelle Robin**, Chef du département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation (DRDIE), Direction générale de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale

Le premier titre, « *Décrochage, rupture, innovation* », est tout à fait intéressant, car il recoupe les problématiques qui sont les miennes dans le cadre du Ministère de l'Éducation Nationale, d'une part sur le pôle Décrochage et d'autre part sur celui de l'Innovation.

Il a fallu beaucoup de chemin pour accepter la rupture. On était auparavant sur une image linéaire qui était celle de la réussite scolaire. Des efforts considérables ont été faits pour accepter les trajectoires comportant des ruptures.

2009-2010 : Réforme des Lycées avec une spécialisation plus tardive pour permettre aux élèves de changer de trajectoire plus facilement. Un élève décrocheur peut ainsi revenir jusqu'à l'âge de 24 ans dans un lycée – c'est le lycée qui doit s'adapter. De même, dans le cadre des études supérieures, avec les rentrées décalées à l'Université, les BTS en 18 mois, qui sont des moyens de « faire avec une erreur de parcours ». Ou le droit au maintien en formation avec la conservation des notes acquises à l'examen.

Cette réforme donne leur chance à des parcours qui ne sont plus linéaires – et remet la responsabilité aux établissements pour l'accueil de ces élèves en même temps et au même titre que les autres. Elle accorde donc de la valeur à des compétences (créativité, compétences sociales) qui sont acquises en dehors du système scolaire. Elle demande que l'enfant soit appréhendé dans sa globalité/diversité et non uniquement en tant qu'élève.

Quand on compare l'école française avec l'international, nous sommes dans le mouvement inverse : nous ne faisons pas de différences au départ pour mieux les classer par la suite – alors que les autres font souvent acte de différence pour mieux les amener au même point.

La Loi de refondation réaffirme le rôle des partenaires dans la lutte contre le décrochage – sur un axe de remédiation, de prévention, d'alliances éducatives (associations, entreprises, familles...).

Cela est encore insuffisant car le décrochage se manifeste de plus en plus tôt – certains élèves ne s'engageant pas, ne s'impliquant pas dans les apprentissages dès la primaire et restant soigneusement en périphérie.

### **Comment combattre cela au plus tôt ?**

- Réfléchir sur le travail personnel de l'élève – condition *sine qua non* de la réussite et de l'engagement scolaire).

- Les attentes de l'école sont parallèles aux attentes des enfants, sauf si le capital social de l'enfant l'a préparé à rentrer dans les « chaussons » de l'élève. Ceux qui n'ont pas les codes sociaux ne peuvent ainsi pas rentrer dans le « moule » de l'élève.

### *Comment construire la continuité des temps entre la classe et la maison ?*

Que faut-il faire pour que l'institution scolaire favorise ce travail personnel ?

### *Les préconisations face à ces questions essentielles sont les suivantes :*

- Nécessité d'explicitier pour tous les attendus et les codes sociaux et scolaires par une contribution des acteurs.
- Prise en compte de l'individu dans sa globalité en partant de ce qu'il est, de ses appétences, de ses goûts.
- Clarifier les savoirs et les procédures scolaires (est-ce que l'enseignant sait combien de temps l'enfant a mis pour faire le travail demandé ?)
- Assurer la continuité dans l'espace et le temps – dans laquelle chaque partenaire occupe sa place.
- Accompagner les acteurs.
- Institutionnaliser et mettre en œuvre un système de relations sociales par la création d'instances de délibérations pour construire le parcours de l'élève.